

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Fégakama : duel Ongondja- Akoghet

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

LE 11 février 2017, Gilles-Bertrand Ongondja-Koumoue succédait à Patrice Dicka à la tête de la Fédération gabonaise de karaté do et arts martiaux affinitaires (Fégakama), au sortir de l'assemblée générale électorale de la structure.

Quatre ans plus tard, le désormais président sortant remet son fauteuil en jeu, avec pour unique adversaire Jean-René Akoghet, battu (comme Dicka) lors du scrutin susmentionné. Demain à l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) de Libreville, les deux hommes se retrouvent pour un nouveau face-à-face, mais avec des statuts différents. Le premier brigue un mandat supplémentaire aux commandes d'une entité où l'union sacrée est rarement de très longue durée. Au début de son règne, il avait promis un programme reposant sur quatre piliers, la révision des statuts et règlements, une gestion participative collégiale et décentralisée, la vulgarisation de la discipline et la formalisation des rapports entre la Fégakama, et les sponsors et les médias. Une olympiade après, Me Ongondja-Koumoue (4e dan) dit revenir pour poursuivre l'œuvre entamée. Avec pour priorités, la formation, l'organisation des compétitions, le suivi et la reconversion des athlètes, l'acquisition des infrastructures, l'autono-

misation financière des ligues, la normalisation des situations administratives. En challenger expérimenté (56 ans), Sensei Akoghet (6e dan) se présente, quant à lui, comme le choix de la transparence. Avec dans sa manche un projet tenant sur quatre axes : la refonte institutionnelle de la Fégakama; l'accroissement de l'intérêt de la participation du karaté et des autres arts martiaux affinitaires; la dynamisation de la gestion des équipes nationales; et la gestion transparente des ressources de la fédération.

L'ancien champion du Gabon, médaillé de bronze des Jeux Africains 1995 et Directeur technique national, entend également valoriser les responsables des clubs en leur proposant des postes techniques au sein de la fédération, mettre en place une caisse commune des associations pour l'organisation des compétitions, créer des compétitions inter-associations et inter-ligues ou encore mettre en place un contrat-programme entre la fédération, les ligues et les associations.

Il va rester aux électeurs de décider qui de Gilles-Bertrand Ongondja-Koumoue et de Jean-René Akoghet, est le plus en phase avec les aspirations de la famille martiale pour remettre le karaté gabonais sur les rails de la prospérité durant la prochaine olympiade.



Photo: J.F. Marola

Me Gilles Bertrand Ongondja Koumoue, qui veut poursuivre son œuvre à la tête de la Fégakama, est " challengé " par l'ambitieux Sensei Jean-René Akoghet.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres international ouvert n°20/BEAC/CABGVR-CELLCOM/AOIO/Bien/2021 pour la production des agendas 2022 de la BEAC

Dans le cadre de sa politique de communication, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de faire produire les agendas pour l'année 2022. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
📠 : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 22 avril 2021 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 22 avril 2021 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance d'ouverture ne sera pas publique en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le 4 MARS 2021
Le Président de la Commission,